

Rectorat

INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE

Etablissements et
vie scolaire

Dossier suivi par
Jean Claude CHAPU

Jean-claude.chapu@ac-nantes.fr

Michel HOUDU

Michel.houdu@ac-nantes.fr

Anne LE MAT

anne.le-mat@ac-nantes.fr

Franck PICAUD

Franck.Picaud@ac-nantes.fr

Christine TEMPLIER THOMAS

Christine.Templier-Thomas@ac-nantes.fr

☎ 02-72-56-65-07

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionales EVS

A

Mesdames, Messieurs les professeurs
Documentalistes de l'enseignement privé
S/C de Mesdames, Messieurs les Directrices et
Directeurs

Copie aux DDEC

Objet : courrier d'information EVS

Ce courrier vient en complément de la lettre de rentrée des IA-IPR commune à toutes les disciplines.

Cher(e)s collègues,

Après une fin d'année scolaire 2019-2020 perturbée par le confinement et la pandémie du Covid 19, nous espérons que vous allez bien ainsi que vos proches.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire et ce tout particulièrement à celles et ceux qui ont rejoint notre académie dont les 26 professeurs fonctionnaires stagiaires.

Nous attirons l'attention des professeurs documentalistes et CPE [contractuels](#) sur la parution d'un guide qui leur est dédié.

La feuille de route 2020-2022 du projet académique est accessible [ici](#).

Vous trouverez dans [l'infographie](#) suivante les thématiques importantes de cette année scolaire :

Courrier de rentrée des IA IPR EVS - Académie de Nantes

- Le retour des élèves**
 - Respect du protocole sanitaire
 - La malette des Parents
 - CDI et Covid19
- L'accompagnement des élèves**
 - Parcours de soutien et test de fluence en lecture
 - Accompagnement renforcé au lycée en 2nde et 1ère CAP
 - "Devoirs Faits" amplifié et anticipé
 - Élèves en situation de handicap
- Le PAF - inscriptions avant le 20/09/20**
 - L'offre de formation pour les CPE
 - L'offre de formation pour les professeurs documentalistes
- Identifier les besoins des élèves**
 - Les évaluations nationales
 - Les tests de positionnement
 - Les priorités pédagogiques et outils de positionnement
- Le parcours citoyen**
 - Dynamiser la participation des élèves à la vie de l'établissement
 - Lutte contre le harcèlement scolaire
 - Agir pour le développement durable
- PIX et CRCN**
 - Campagne de positionnement des élèves de 5e
 - Certification en 3e et terminale
- Le parcours d'orientation des élèves**
 - Développer les compétences orales au collège et au lycée
 - Heures dédiées à l'orientation en collège et lycée
- Persévérance scolaire, lutte contre le décrochage**
 - Plan académique de lutte contre le décrochage scolaire
 - Prévenir le décrochage scolaire
- Les IA IPR EVS**
 - M Jean Claude CHAPU
 - M Michel HOUDU
 - Mme Anne LE MAT
 - M Franck PICAUD
 - Mme Christine TEMPLIER THOMAS

Nous vous invitons également à consulter et contribuer aux espaces pédagogiques de l'académie de Nantes.

Pour les professeurs documentalistes :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/documentation/>

Pour les CPE :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-vie-scolaire/>

Contacts :

L'équipe des IA-IPR EVS se renouvelle et s'étoffe à cette rentrée. Nous avons le plaisir d'accueillir Messieurs Franck PICAUD, Jean Claude CHAPU et Michel HOUDU.

Monsieur Jean-Claude CHAPU

jean-claude.chapu@ac-nantes.fr

Monsieur Michel HOUDU

michel.houdu@ac-nantes.fr

Mme Anne LE MAT

anne.le-mat@ac-nantes.fr

Mr Franck PICAUD

franck.picaud@ac-nantes.fr

Mme Christine TEMPLIER-THOMAS

christine.templier-thomas@ac-nantes.fr

Vous trouverez sur ce [document](#) la répartition des secteurs d'inspection. Cette répartition sans être exclusive vous permet d'identifier l'IA IPR EVS référent de votre secteur.

D'une manière générale, il est souhaitable de mettre à jour et de compléter régulièrement votre dossier administratif sur l'application **i-professionnel** (données personnelles, formations, compétences...). Cette démarche revêt un caractère essentiel si vous êtes concernés par une promotion cette année.

L'inspection pédagogique régionale a la possibilité de vous adresser des messages grâce à des listes de diffusion. Celles-ci ne prennent en compte que l'adresse académique de chaque professeur. **Nous attirons votre attention sur l'intérêt d'une consultation régulière de votre courrier électronique à cette adresse.**

Comme l'an passé, nous nous efforcerons d'être à votre écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuons dans les établissements, vous pouvez nous contacter par notre messagerie électronique. Les demandes à caractère officiel doivent toutefois être faites par écrit, la voie télématique devant être utilisée très ponctuellement et réservée à des demandes de renseignements ou d'aide.

Nous vous renouvelons nos vœux pour que cette année scolaire soit aussi fructueuse que possible pour chacun d'entre vous et pour vos élèves.

JC CHAPU, M. HOUDU, A. LE MAT, F. PICAUD, C TEMPLIER THOMAS

Copie : DDEC